



Edité le : 22/07/2025

Rapport d'analyse Page 1 / 3

SEA RIVE GAUCHE ALLIER

34 ROUTE DE SAINT-MENOUX
BP 20
03210 SOUVIGNY

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE25-96146	Analyse demandée par :	ARS DT DE L"ALLIER
Identification échantillon :	LSE2507-18436-1	N° Prélèvement :	00102065
N° Analyse :	00105619		
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	LE BOURG	Code PSV :	0000000540
Localisation exacte :	bar robinet bar		
Dept et commune :	03 NOYANT-D'ALLIER		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 46,4801901000	Y :	3,1245673000
UGE :	0033 - SEA RIVE GAUCHE ALLIER		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D2	Type Analyse :	D2
Nom de l'exploitant :	SEA RIVE GAUCHE ALLIER ROUTE DE ST-MENOUX B.P. 20 03210 SOUVIGNY	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	RESEAU RIVE GAUCHE ALLIER	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 15/07/2025 à 08h47 Réception au laboratoire le 15/07/2025 à 22h28 Prélevé par CARSO LSEHL / TISSERAT Jonathan Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine	Code :	8e+006

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 15/07/2025 à 22h28

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Analyses physicochimiques <i>Anions</i>								
Nitrates 03D2>	24	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.5	50		#

.../...

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Nitrites	03D2>	< 0.01	mg/l NO2-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.01	0.10		#
Somme NO3/50 + NO2/3	03D2>	0.48	mg/l	Calcul			1		
Métaux									
Chrome total	03D2>	< 5	µg/l Cr	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5	50		#
Fer total	03D2>	< 10	µg/l Fe	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10		200	#
Cadmium total	03D2>	< 1	µg/l Cd	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	1	5		#
Antimoine total	03D2>	< 1	µg/l Sb	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	1	10		#
Nickel total au 1er jet	03D2>	< 5	µg/l Ni	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5	20		#
Plomb total au 1er jet	03D2>	< 2	µg/l Pb	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2	10		#
Cuivre total au 1er jet	03D2>	0.034	mg/l Cu	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	0.010	2.0	1.0	#
Chrome hexavalent (Cr VI) dissous	03D2>	N.M.	µg/l Cr VI	Chromatographie ionique avec détection UV-visible	Méthode interne M_EM190	1	6		#
COV : composés organiques volatils									
Solvants organohalogénés									
Bromoforme	03D2>	1.3	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.20			#
Chloroforme	03D2>	26	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.10			#
Chlorure de vinyle	03D2>	< 0.004	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.004	0.5		#
Dibromochlorométhane	03D2>	8.3	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.05			#
Dichlorobromométhane	03D2>	14	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.05			#
Somme des trihalométhanes	03D2>	49.60	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.50	100		
Epichlorhydrine	03D2>	< 0.05	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.05	0.1		#
HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques									
HAP									
Benzo (b) fluoranthène	03D2>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005			#
Benzo (k) fluoranthène	03D2>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005			#
Benzo (a) pyrène	03D2>	< 0.0001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0001	0.010		#
Benzo (ghi) pérylène	03D2>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005			#
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	03D2>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005			#
Somme des 4 HAP quantifiés	03D2>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005	0.100		
Composés divers									
Divers									
Acrylamide	03D2>	< 0.1	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET130	0.1	0.1		#

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

03D2> ANALYSE (D2) EAU DE DISTRIBUTION CHLOREE (ARS03-2025)
Méthode interne M_ET130 : Effet matriciel important sur marqueurs d'injection/ionisation : risque d'impact sur la quantification.

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Identification échantillon : LSE2507-18436-1

Destinataire : SEA RIVE GAUCHE ALLIER

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Sébastien GASPARD
Responsable de laboratoire

